

Rapport du sondage Aléris et architecture durable

20 mai 2022

Contexte général

La ville de Trois-Rivières désire effectuer une consultation par l'entremise d'un sondage auprès de la population. Le client a déterminé les objectifs suivants :

- ⊙ Déterminer les facteurs qui favorisent ou nuisent à la mise en œuvre de projets d'architecture durable;
- ⊙ Permettre à la population d'exprimer leur vision d'un quartier durable.

Méthodologie

La collecte Web a été effectuée à l'aide du panel LEO qui est le plus grand panel canadien avec plus de 400 000 panélistes représentatifs provenant de toutes les régions du Canada. LEO a été créé par Léger Opinion sur la base d'un échantillon canadien représentatif des citoyens canadiens ayant accès à Internet. Les panélistes de LEO ont été sélectionnés aléatoirement (RDD) à partir du centre d'appel de Léger auxquels ont été ajoutés, à l'aide de campagnes de recrutement ciblé, des panélistes provenant de groupes cibles plus difficiles à rejoindre. Le processus de sélection par double consentement, le modèle de détection des fraudeurs et le renouvellement de 25 % du panel chaque année assurent une qualité totale des répondants. Les résultats sont pondérés selon les données de Statistique Canada.

Afin de s'assurer de la conformité du questionnaire et de la méthodologie, des prétests ont été réalisés auprès de 20 répondants.

Au total, 383 questionnaires valides ont été collectés. Afin de participer au sondage le répondant devait confirmer que son lieu de résidence était Trois-Rivières.

La collecte a été effectuée à partir du 4 mai et s'est poursuivie jusqu'au 10 mai 2022.

Une marge d'erreur ne peut pas être associée à un échantillon non probabiliste dans le cadre d'une enquête par panel. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de $\pm 5 \%$, et ce, 19 fois sur 20. Les résultats présentés dans cette étude sont conformes aux standards en matière de recherche sur l'opinion publique et aux exigences de divulgation du CRIC (Conseil d'intelligence et de recherche marketing canadien) et du réseau mondial ESOMAR.

Il est à noter que les nombres présentés ont été arrondis. Cependant, ce sont les nombres avant arrondissement qui sont utilisés pour calculer les sommes. Ainsi, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres présentés.

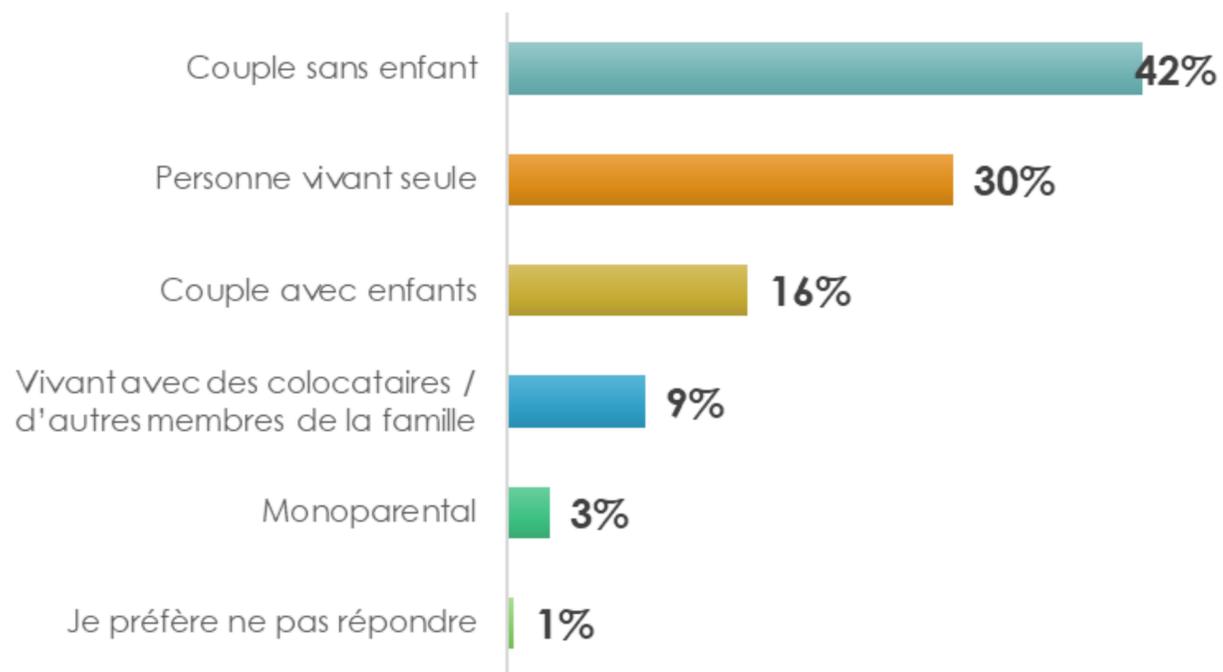
Le questionnaire a été préparé par le client et Cible recherche a procédé à la validation de ce dernier.

Cible recherche était mandatée pour procéder à la codification des réponses « ouvertes » récoltées. Cependant, la reproduction des réponses est intégrale, sans correction grammaticale ou au niveau sémantique.

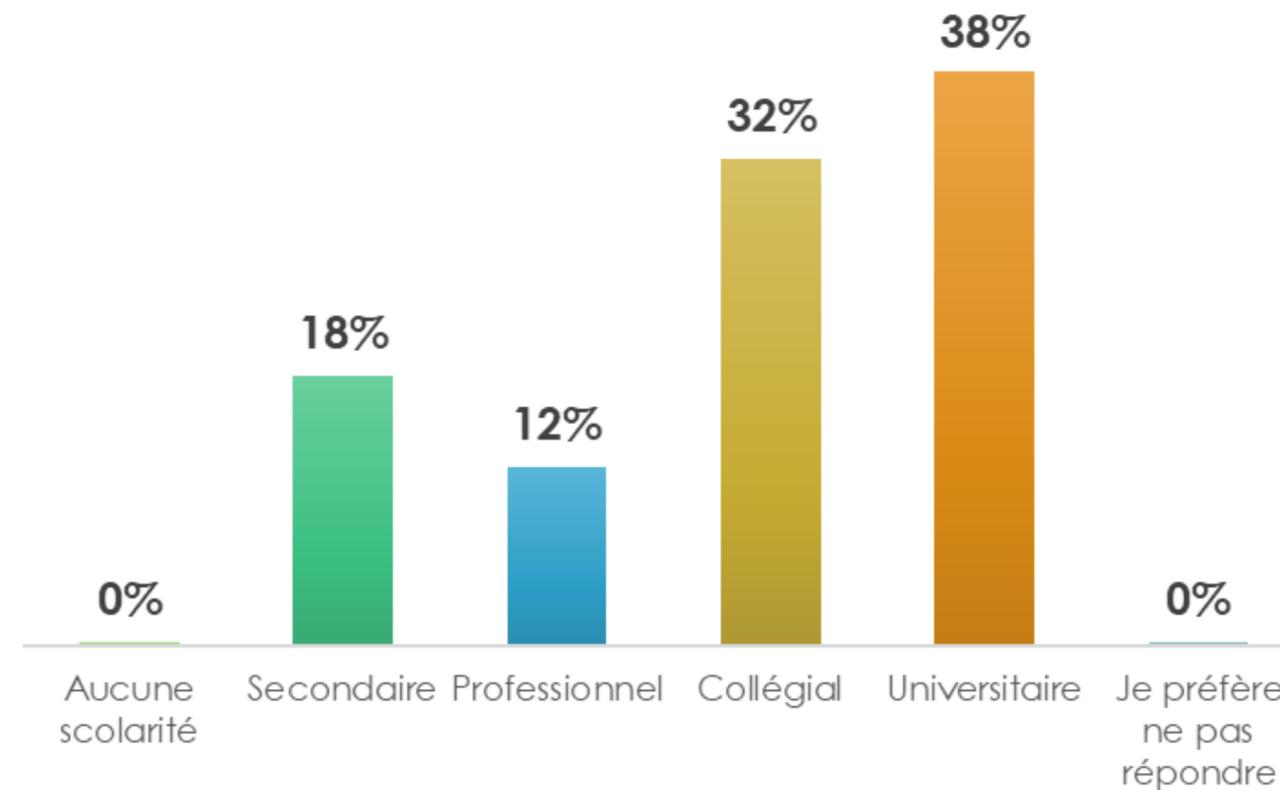
Profil des répondants

n= 383

Constitution du foyer

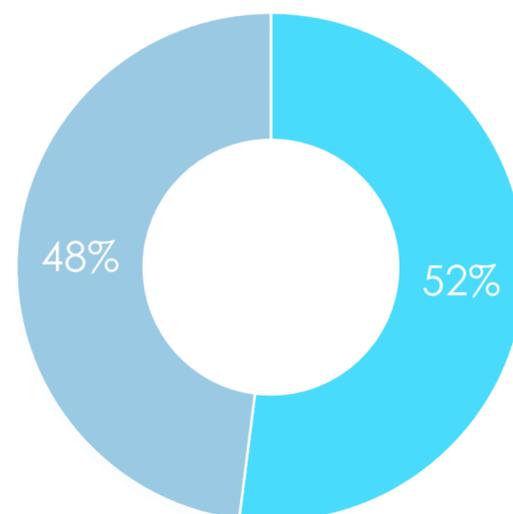


Scolarité



Sexe

Homme



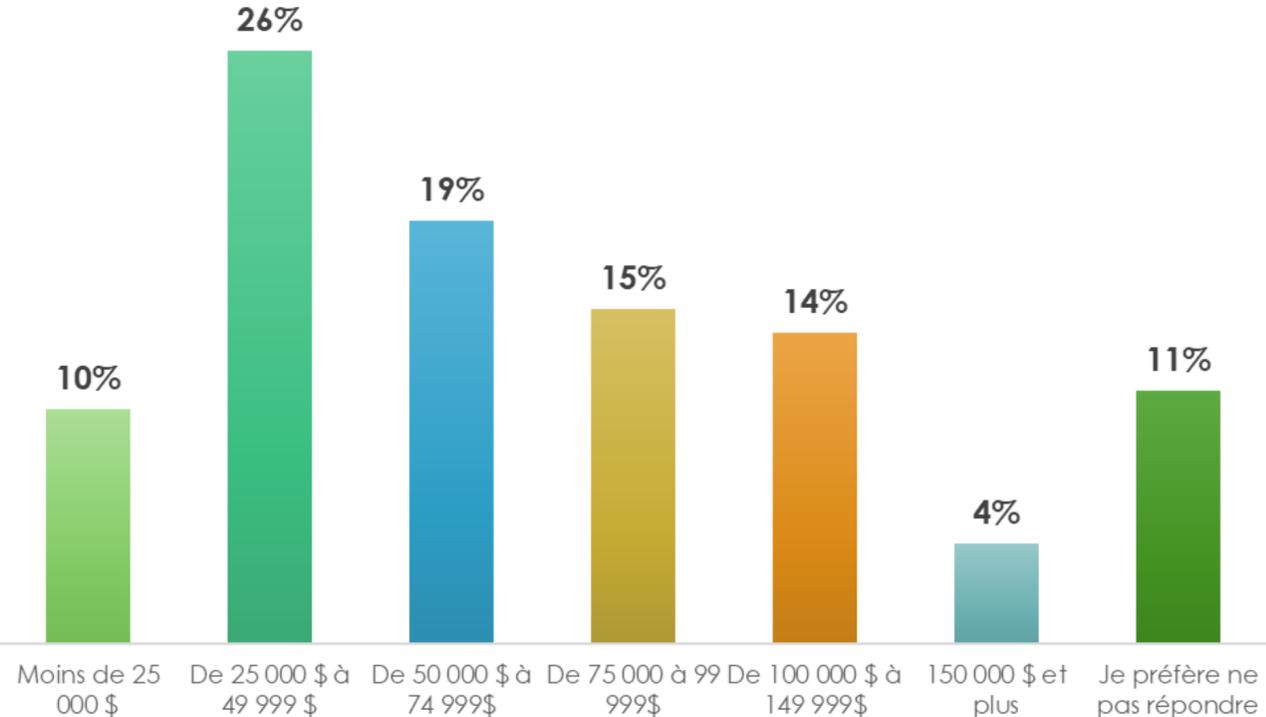
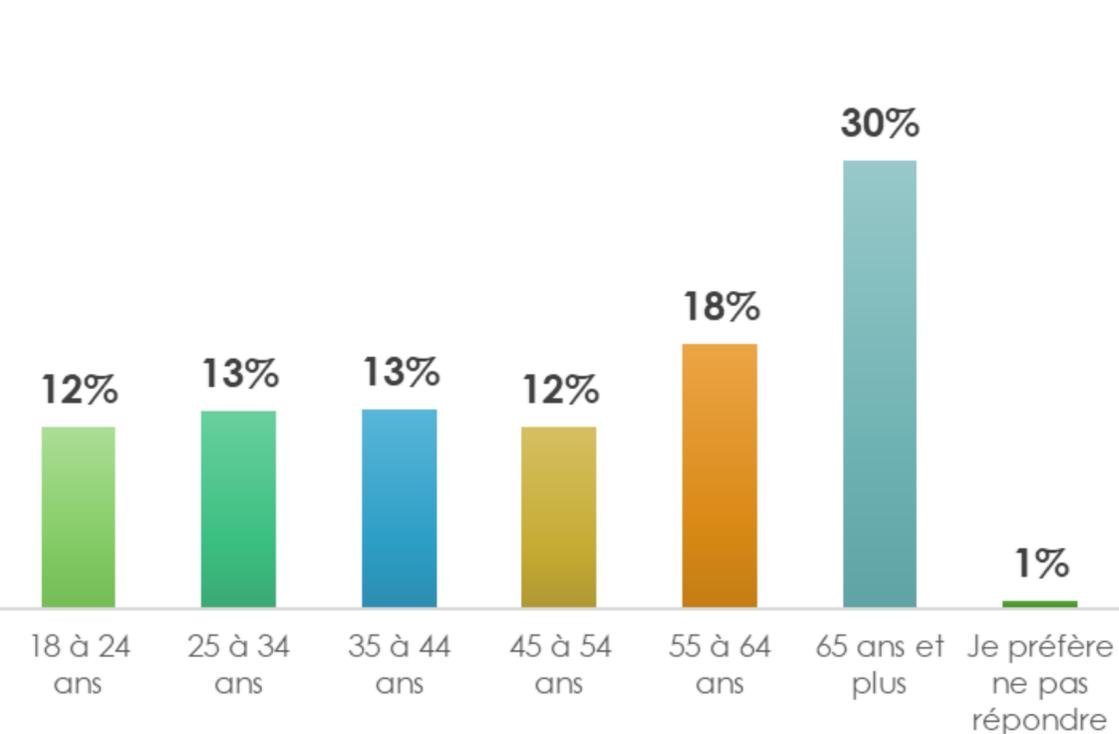
Femme

Profil des répondants

n= 383

Âge

Revenus



Introduction présentée au début du questionnaire

Conformément à sa vision du développement durable, la Ville de Trois-Rivières travaille à développer des milieux de vie qui répondent aux besoins des générations actuelles et futures. Ce sondage vise à connaître votre opinion par rapport à deux projets qui sont en cours d'élaboration, soit :

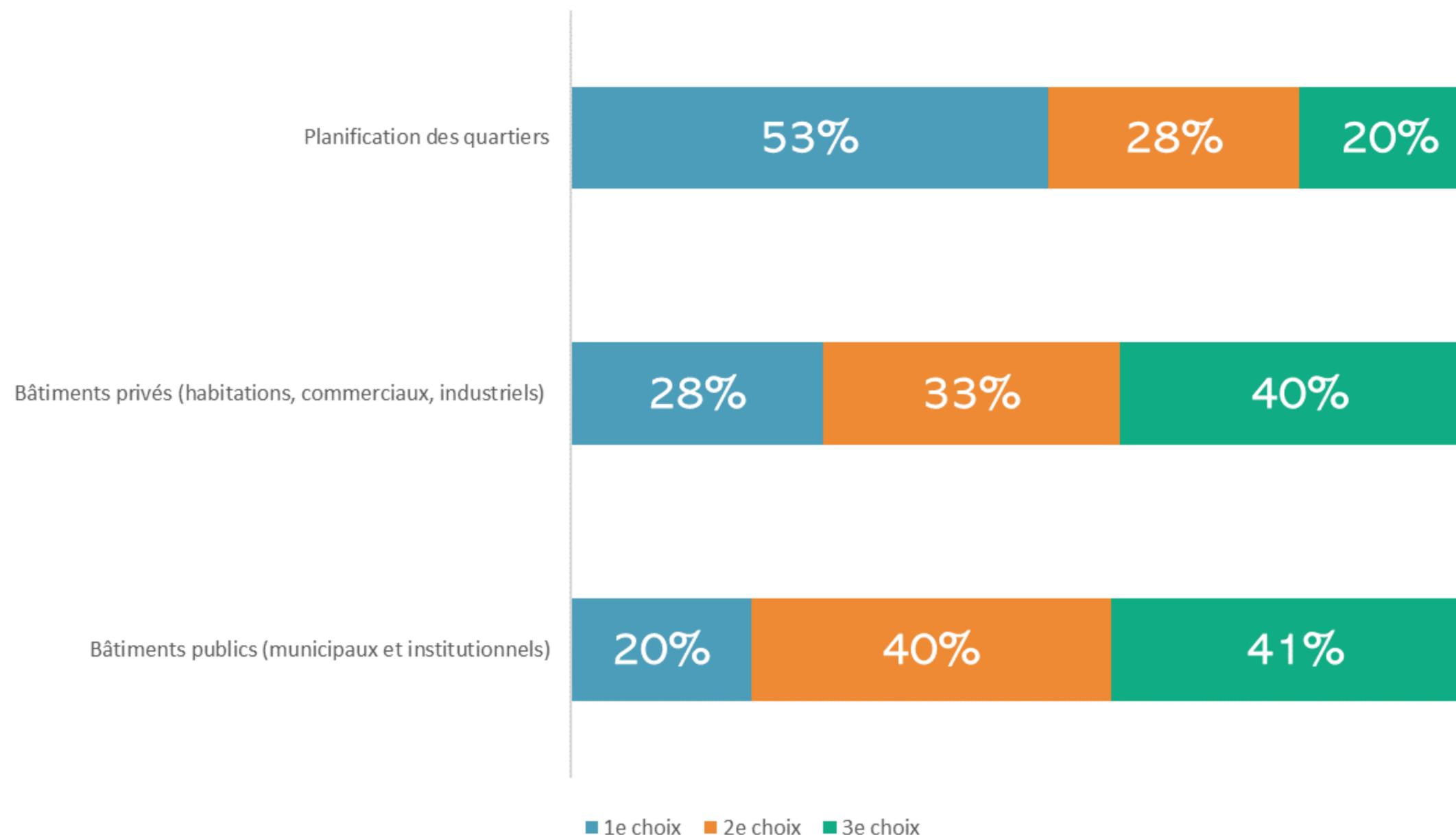
- une politique d'architecture durable;
- la planification d'un quartier durable sur le terrain d'une ancienne usine du Bas-du-Cap.

Ce court sondage, d'une durée d'environ 15 minutes, permettra d'orienter la réflexion de l'administration municipale par rapport à ces deux projets visant à favoriser le développement durable de la ville de Trois-Rivières.

Architecture, urbanisme et développement durable

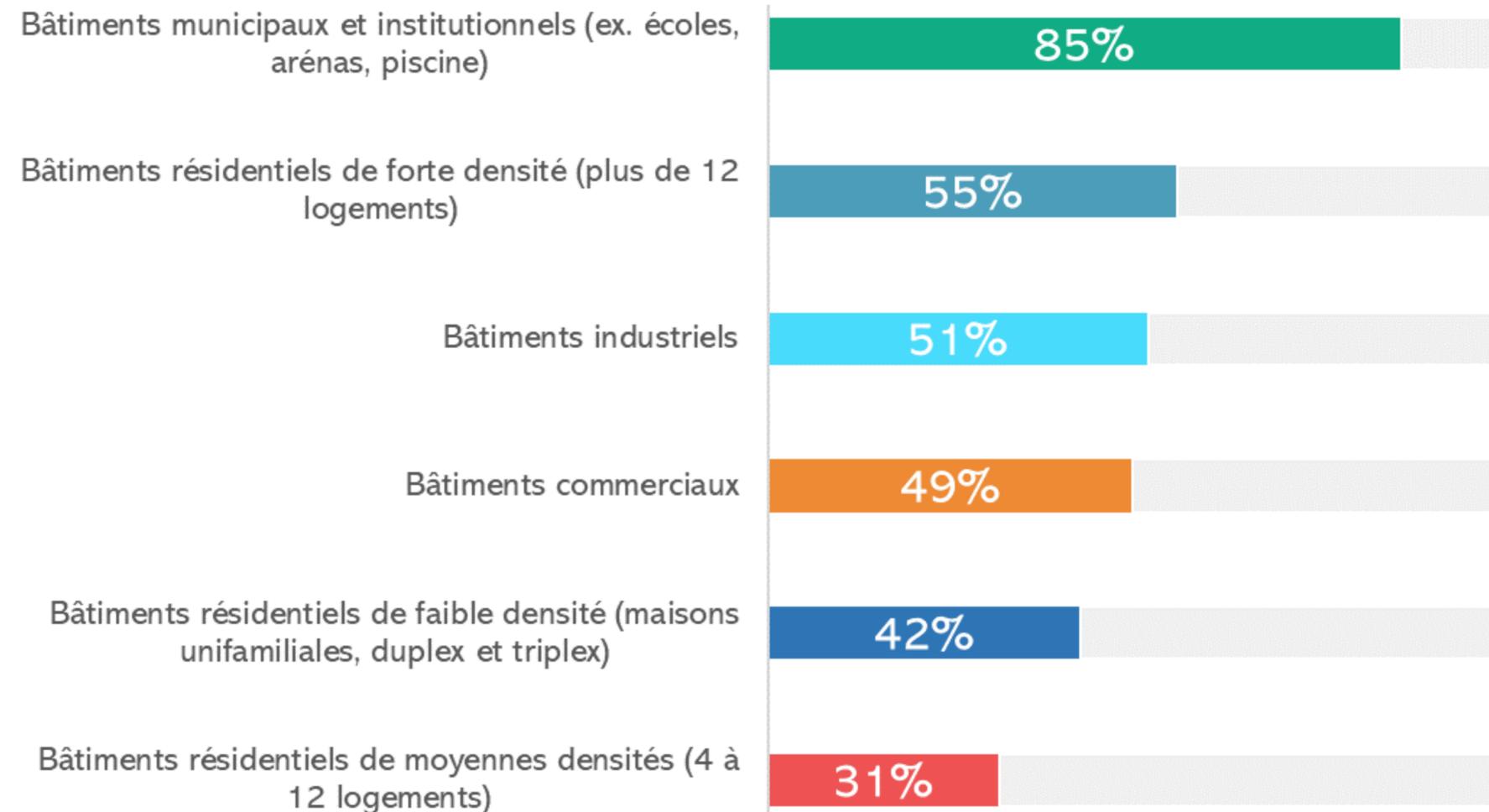
n= 383

Q. L'atteinte des objectifs de développement durable d'une municipalité implique des interventions en matière d'architecture et d'urbanisme (zonage, permis de construction, normes de conception, etc.). Selon vous, dans quel ordre de priorité la Ville devrait-elle intervenir dans les domaines suivants :



La planification des quartiers est la première priorité (53 %) sur laquelle la Ville devrait intervenir en matière d'architecture et d'urbanisme. Cette priorité dépasse du simple au double les 2 autres qui concernent les bâtiments privés et publics.

Q2 Afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population, l'architecture durable vise à générer des projets qui rehaussent la qualité architecturale des bâtiments et des infrastructures tout en limitant leur impact environnemental ainsi que leurs coûts de construction et d'exploitation. Selon vous, une politique visant à favoriser l'architecture durable au sein d'une municipalité doit s'appliquer à quels types de bâtiments? (Choix multiples)

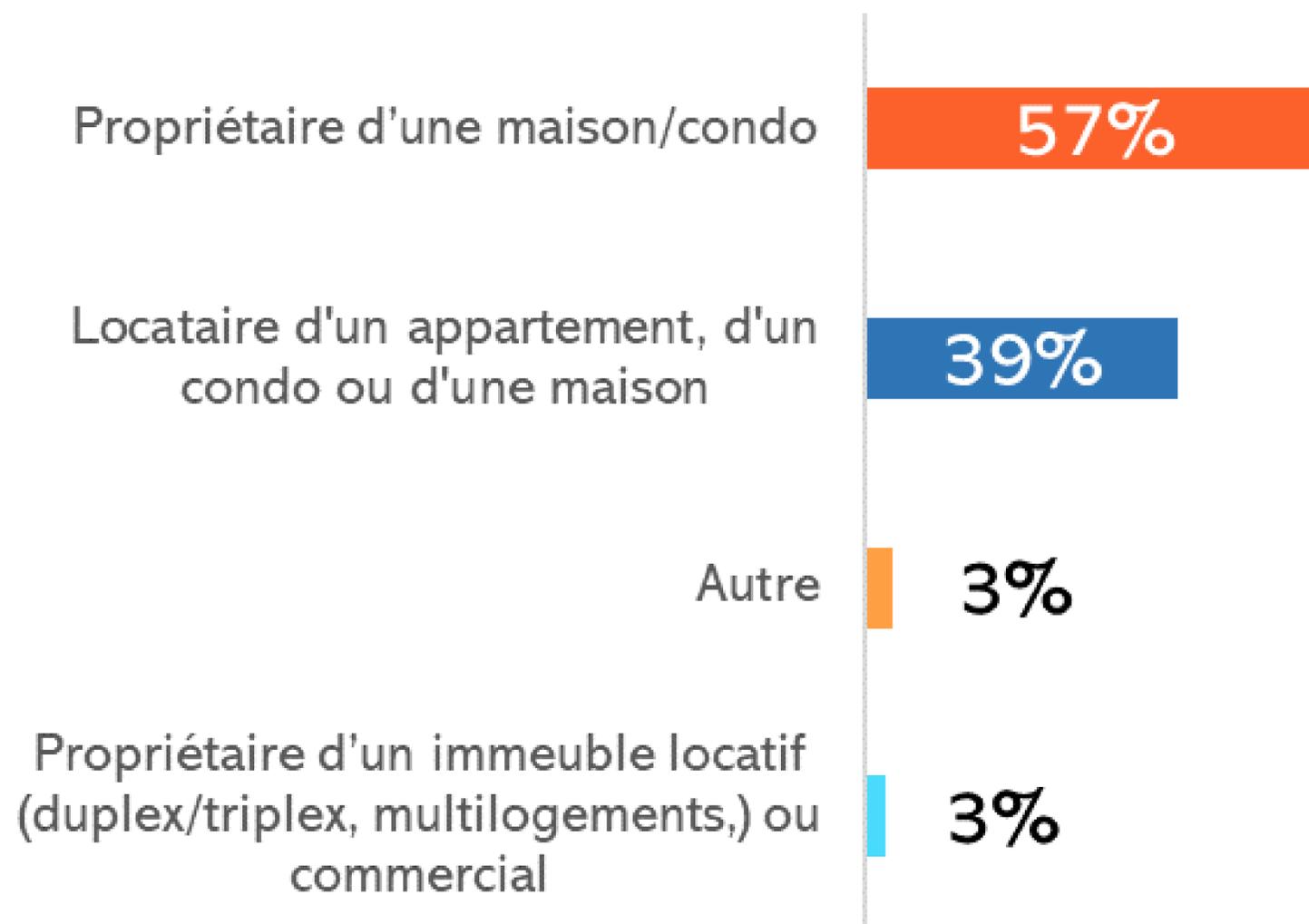


Au total, les répondants effectuent 1 283 sélections. 85 % des répondants mentionnent que la politique visant à favoriser l'architecture durable au sein d'une municipalité doit s'appliquer aux bâtiments municipaux et institutionnels. Il y a une forte corrélation entre la scolarité et l'importance de l'application de la politique. Par exemple, 74 % des répondants avec une scolarité de niveau secondaire soulignent que la politique doit s'appliquer aux bâtiments municipaux et institutionnels tandis que ce taux est à 91 % pour les répondants avec une scolarité de niveau universitaire. Cette différence marquée est de même pour les autres types de bâtiments sauf pour les bâtiments résidentiels de faible densité (maisons unifamiliales, duplex et triplex) où c'est l'inverse qui est observé.

Statut par rapport à la propriété actuelle

n= 383

Q3. Parmi les situations suivantes, lesquelles correspondent le plus à votre réalité? (plus d'une réponse possible)



Au total, les 383 répondants mentionnent 388 statuts différents. Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de répondants. La somme totale excède donc 100 %.

La propension à dépenser plus pour une habitation durable

Q4-5-6. Un bâtiment durable coûte généralement plus cher au départ, mais peut permettre d'épargner sur certains coûts d'exploitation et d'entretien, en plus de générer des milieux de vie de plus grande qualité (ex. luminosité, végétalisation).

Je serais prêt à payer jusqu'à...

■ Pas prêt à payer plus; ■ 10 % de plus; ■ 20 % de plus; ■ 30 % de plus;

Sachant cela, jusqu'à quel point seriez-vous prêt à payer plus cher pour vivre dans une habitation plus durable?



n= 156

Ce scénario était présenté aux locataires ainsi que les « autres ». 49 % ne sont pas prêt à payer plus pour vivre dans une habitation plus durable tandis que 37 % payeraient 10 % de plus.

Je serais prêt à investir jusqu'à...

■ Pas prêt à investir plus; ■ 10 % de plus; ■ 20 % de plus; ■ 30 % de plus;

Sachant cela, jusqu'à quel point seriez-vous prêt à investir pour que l'architecture de votre maison ou de votre condo soit plus durable?



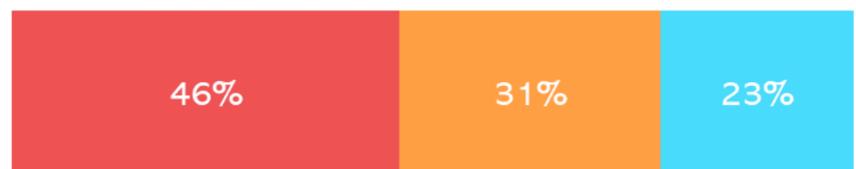
n= 219

Ce scénario était présenté aux propriétaires d'une maison ou d'un condo. 36 % ne sont pas prêt à investir plus pour que l'architecture soit plus durable, 30 % seraient prêts à investir 10 % de plus tandis que 22 % investiraient 20 % de plus.

Je serais prêt à investir jusqu'à...

■ Pas prêt à investir plus; ■ 10 % de plus; ■ 20 % de plus; ■ 30 % de plus;

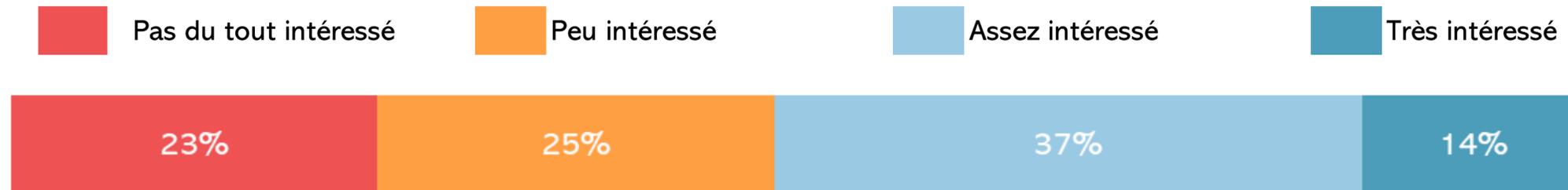
Sachant cela, jusqu'à quel point seriez-vous prêt à investir pour que l'architecture de votre immeuble locatif ou commercial soit plus durable?



n= 12

Ce scénario était présenté aux propriétaires d'un immeuble locatif ou commercial. Il est important de noter le faible nombre de répondants (12). 46 % ne sont pas prêt à investir plus pour que l'architecture soit plus durable et 31 % seraient prêts à investir 10 % de plus tandis que 25 % investiraient 23 % de plus.

Q7. Au cours des prochaines années, dans quelle mesure seriez-vous intéressés à acquérir une habitation durable ou à rénover/modifier votre habitation actuelle pour la rendre plus durable (efficacité énergétique, qualité des matériaux, etc.)?



Au total, 49 % sont peu ou pas du tout intéressés à acquérir une habitation durable ou à rénover/modifier l'habitation actuelle pour la rendre plus durable. 51 % démontrent plus d'intérêt à le faire. **L'âge des répondants est un facteur déterminant dans l'intérêt, chez les 18 à 24 ans et les 25 à 34, l'intérêt grimpe respectivement à 92 % et 77 %.**

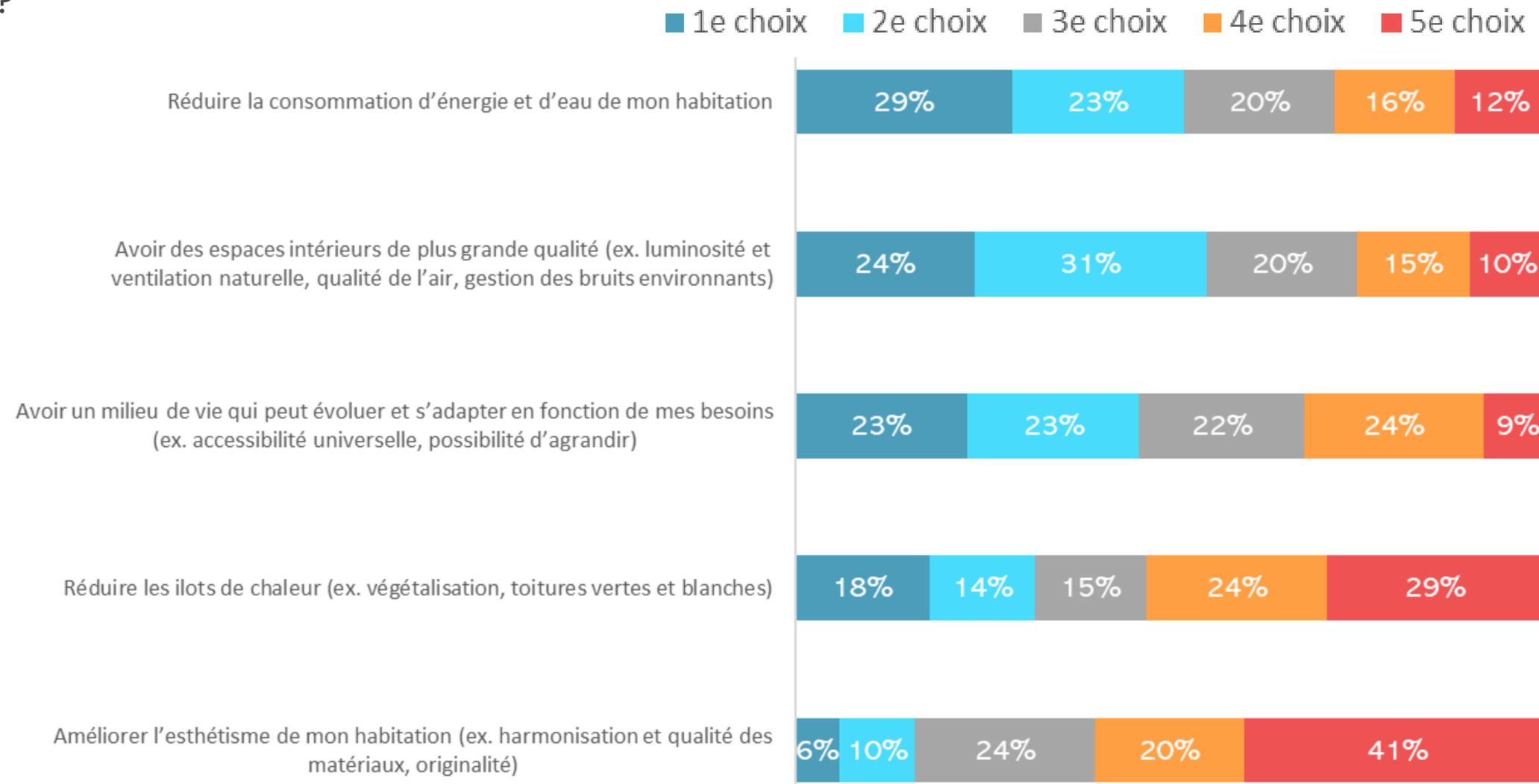
Q8. Pourquoi êtes-vous peu ou pas intéressés à acquérir une habitation durable ou à rénover/modifier votre habitation actuelle pour la rendre plus durable au cours des prochaines années?

n= 194

Coûts	53%
Satisfait de l'état actuel de mon logement	46%
J'ai déjà fait des rénovations pour rendre mon logement plus durable	18%
Normes et règlements trop contraignants	17%
Difficulté à trouver une entreprise pour effectuer les rénovations	9%
Raison en fonction de l'âge (Trop âgé)	8%
Manque de connaissance	7%
Dérangement causé par les rénovations	5%
Considéré comme un projet ne répondant pas adéquatement à la réalité de la population.	3%
Est locataire/Sera locataire	1%

Les coûts (53 %) ainsi que la satisfaction du logement actuel ainsi que (46 %) sont les deux principales raisons pour lesquelles les répondants ne sont pas intéressés à acquérir une habitation durable ou à rénover/modifier l'habitation actuelle pour la rendre plus durable au cours des prochaines années. Cette question était posée uniquement à ceux qui répondaient « Pas du tout intéressé » ou « Peu intéressé » à la question précédente.

Q9. En ordre de priorité, pour quelles raisons souhaiteriez-vous acquérir une habitation durable ou rénover/modifier votre habitation afin qu'elle soit plus durable?

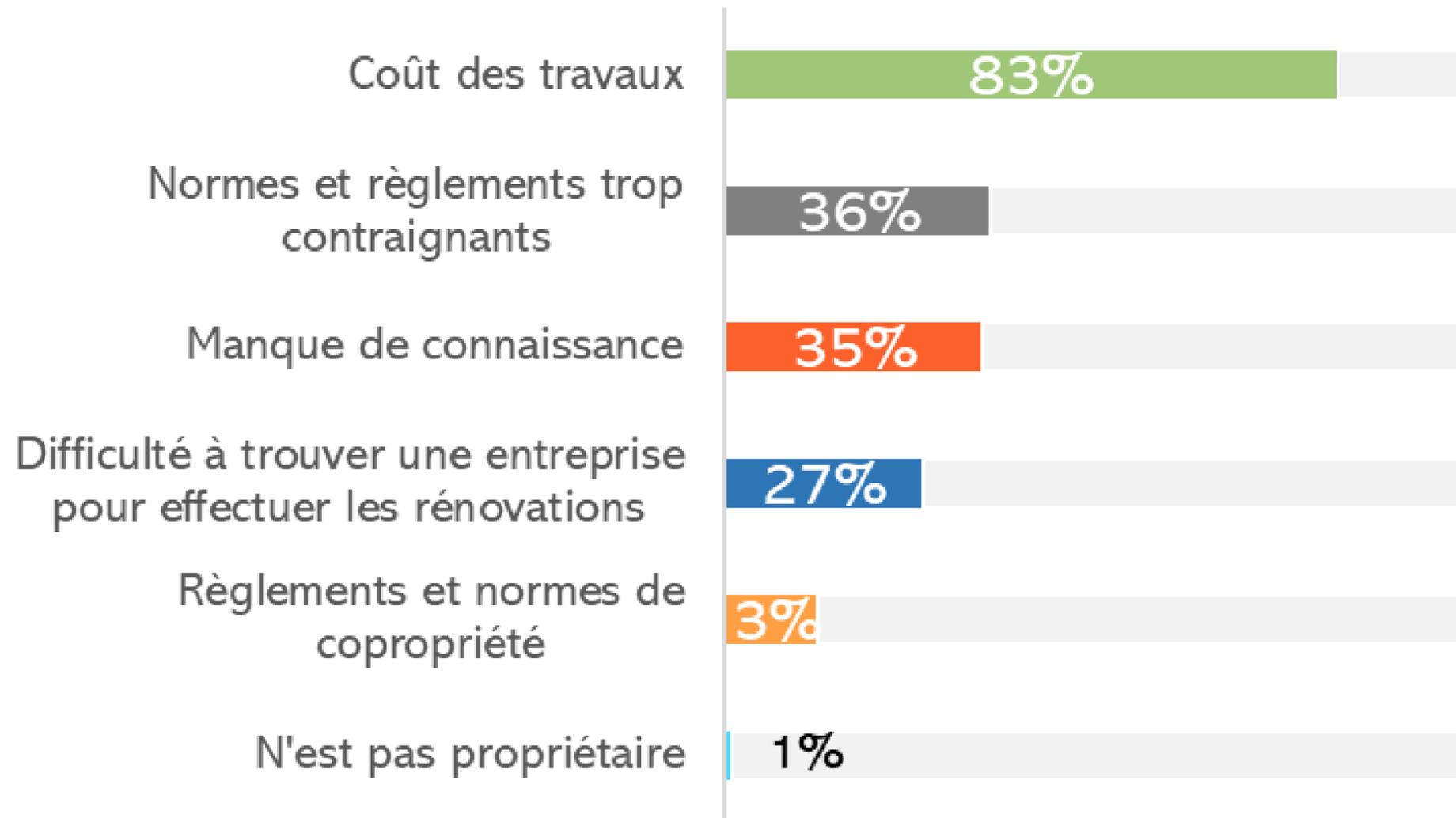


29 % des répondants sélectionnent comme premier choix la réduction de la consommation d'énergie et d'eau de l'habitation. Comme second choix, l'obtention d'espaces intérieurs de plus grande qualité (31 %).

Une autre manière de présenter les résultats est de calculer un indice. On accorde la valeur de 5 à la priorité 1, 4 à la priorité 2, etc. Par la suite, le produit est divisé par le nombre de répondants afin d'obtenir l'indice (sur une base de 5):

Avoir des espaces intérieurs de plus grande qualité (ex. luminosité et ventilation naturelle, qualité de l'air, gestion des bruits environnants)	3,44
Réduire la consommation d'énergie et d'eau de mon habitation	3,41
Avoir un milieu de vie qui peut évoluer et s'adapter en fonction de mes besoins (ex. accessibilité universelle, possibilité d'agrandir)	3,26
Réduire les ilots de chaleur (ex. végétalisation, toitures vertes et blanches)	2,69
Améliorer l'esthétisme de mon habitation (ex. harmonisation et qualité des matériaux, originalité)	2,20

Q10. Selon vous, quels sont les éléments qui sont le plus susceptibles de vous freiner dans vos projets visant à rendre votre habitation plus durable?

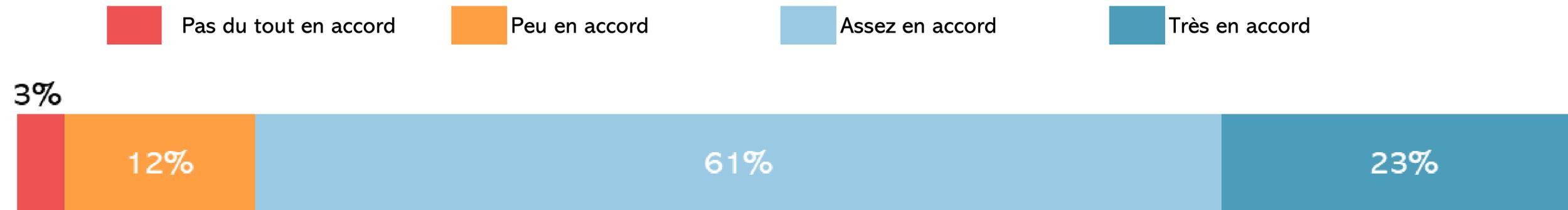


86 % des répondants soulignent que le coût des travaux serait le principal frein à rendre l'habitation plus durable. Les normes et règlements trop contraignants (36 %), le manque de connaissance (35 %) et la difficulté à trouver une entreprise pour effectuer les travaux (27 %) sont les autres raisons évoquées. Les répondants pouvaient inscrire plusieurs raisons, c'est pour cette raison que la somme des fréquences est supérieure à 100 %.

Architecture durable et bâtiments publics municipaux

n= 337

Q11. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord pour que la Ville de Trois-Rivières investisse davantage de fonds publics afin de rendre les bâtiments qu'elle possède plus durables (ex. bibliothèques, édifices à bureaux, salles communautaires, etc.)?

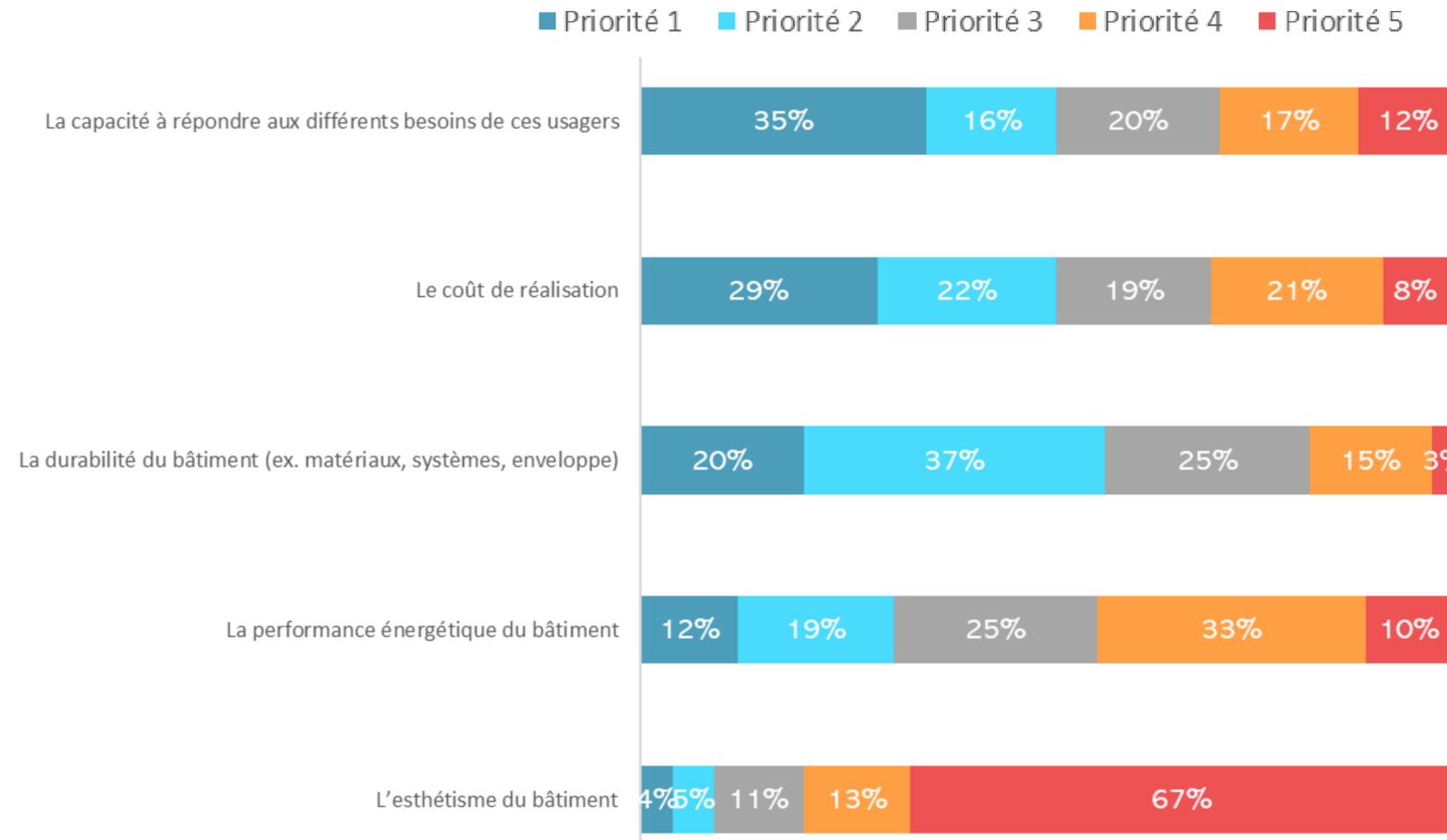


Globalement, 84 % des répondants sont en accord avec le fait que la Ville investisse davantage de fonds publics afin de rendre les bâtiments qu'elle possède plus durables. Seulement 15 % ne sont pas en accord avec cette décision. Les 18 à 24 ans sont plus en accord avec cette proposition que la moyenne globale.

Architecture durable et bâtiments publics municipaux

n= 383

Q12. À votre avis, quels sont, en ordre de priorité, les éléments les plus importants à prendre en compte lorsqu'on conçoit ou rénove un bâtiment public appartenant à la Ville (ex. bibliothèques, édifices à bureaux, salles communautaires, etc.)?



Selon les répondants, la priorité serait la capacité de répondre aux différents besoins des usagers (35 %), la seconde serait la durabilité du bâtiment (37 %) et en troisième place, il y a égalité entre la durabilité des matériaux et la performance énergétique des bâtiments (25 %).

Une autre manière de présenter les résultats est de calculer un indice. On accorde la valeur de 5 à la priorité 1, 4 à la priorité 2, etc. Par la suite, le produit est divisé par le nombre de répondants afin d'obtenir l'indice (sur une base de 5):

La durabilité du bâtiment (ex. matériaux, systèmes, enveloppe)	3,56
La capacité à répondre aux différents besoins de ces usagers	3,45
Le coût de réalisation	3,42
La performance énergétique du bâtiment	2,91
L'esthétisme du bâtiment	1,67

Architecture durable et bâtiments publics municipaux

n= 383

Q13. À votre avis, quelles sont les mesures qui devraient être mises en place par la Ville de Trois-Rivières afin d'encourager l'architecture durable?

Programme d'aide financière	27%
Ne sais pas / Pas de réponse	27%
Information, promotion et consultation auprès de la population.	10%
Politique, plan d'action et réglementation municipale.	9%
Autre	7%
Réparer / Entretien / Rénover routes, infrastructures, bâtiments existants	6%
Style d'architecture /Type de constructions et matériaux utilisés.	4%
Investissements et gestion des fonds publics.	4%
Favoriser la performance énergétique	3%
Soutien de la part de Conseillers / Experts	3%
Réaliser le projet à coût raisonnable	2%
Verdissement et aménagements urbains	1%
Créer un comité pour le projet	1%
Concours favorisant l'architecture durable	1%